EXPERTISE ANTHROPOLOGIQUE DES RESTES OSSEUX TROUVÉS DANS LES TOMBES À INCINÉRATION DE LĂCENI ET D'ORBEASCA DE SUS (COM. D'ORBEASCA, DÉP. DE TELEORMAN)

DAN BOTEZATU

Tombe de Lăceni. Le matériel qui nous a été confié pour expertise * provient d'une tombe géto-dace à incinération sur les lieux datant des II^e^ — I^er^ siècles av. n. è., qui a été fouillée en 1969.

Le degré de calcination des os est très avancé, fait qui a entraîné un état de fragmentation extrême. Nous avons pu dénombrer environ 63 grands fragments et 56 restes de petites dimensions, qui pourraient résulter de l'effritement ultérieur de fragments plus grands.

Il ressort de l'analyse ostéologique que le squelette est représenté autant dans sa partie crânienne (fragment de l'apophyse mastoïde, branche mandibulaire verticale, deux racines dentaires, portion du temporal) que dans sa partie postcéphalique (fragment d'un os coxal, côtes, diaphyses fémorales, corps vertébraux, phalanges).

A en juger par l'épaisseur des portions de diaphyses fémorales et de l'os coxal, ainsi surtout que par les racines dentaires (dont l'une est sûrement une racine de prémolaire supérieure), on peut affirmer de façon certaine que le squelette a appartenu à un individu adulte. Les seuls critères de différenciation sexuelle du squelette sont les dimensions des racines dentaires et la grosseur de deux fragments d'une diaphyse fémorale : ceux-ci témoignent d'un degré élevé de robustesse, qui nous engage à attribuer le squelette — bien entendu avec une part de probabilité — à un individu de sexe masculin.

L'état de fragmentation extrême du matériel osseux ne permet pas de constatations plus détaillées. Soulignons toutefois que toutes les parties du squelette étaient représentées dans le corps soumis à l'incinération.

★

Tombe d'Orbeasca de Sus. Le matériel examiné se compose d'environ 300 restes osseux de petites dimensions et de 120 fragments plus importants, ce qui montre que l'état de calcination du squelette était très avancé et, d'autre part, que beaucoup de petits fragments sont la conséquence de l'effritement de morceaux plus grands lors du transport du matériel.

L'analyse ostéologique a permis de déterminer les os suivants : un fragment de l'épiphyse distale d'un fémur, 4 morceaux de diaphyses d'os longs, 6 fragments de côtes, 1 fragment d'astragale, 1 fragment de corps huméral qui ne conservait plus aucune trace de la ligne du cartilage de croissance, d'où nous avons déduit que l'individu était d'âge adulte (35 à 40 ans?), 3 fragments crâniens, dont 1 fragment d'occipital présentant un relief prononcé de la partie correspondant à la nuque par rapport à l'âge présumé, fait qui indique avec probabilité le sexe masculin, enfin d'autres restes qui n'ont pu être déterminés. Toutes les régions du squelette sont représentées.

* Nous remercions à nouveau ici l'archéologue Emil Moscalu pour le matériel qu'il nous a confié, ainsi que pour les indications archéologiques qu'il nous a fournies.

https://biblioteca-digitala.ro / http://www.daciajournal.ro